



# *Ensemble* pour contrer la maltraitance envers les aînés

Rédigé par : Martine Godard  
Coordonnatrice régionale pour contrer la maltraitance  
envers les personnes aînées  
Direction de l'organisation des services  
25 avril 2013  
Mise en page : Manon Cliche

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec 

# Plan de présentation

- Introduction
- Mise en contexte
- Définition de la maltraitance
- Maltraitance et suicide
- Promotion prévention
- Formation
- Outils de dépistage
- Intervention et ressources
- Développement et amélioration des solutions concertées
- Conclusion

# Introduction

Plusieurs actions en maltraitance ont été réalisées sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

De nombreux défis sont à relever, dont le plan d'action régional, lesquels reposent sur un *processus* de concertation.

Les personnes âgées, au cœur de nos préoccupations.

# Mise en contexte

- Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015 par le Ministère de la Famille et des Aînés, juin 2010 :
  - Ligne Aide Abus Aînés (LAAA).
  - Campagne de sensibilisation.
  - Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées.
  - Coordonnateurs régionaux.

# Mise en contexte (suite)

- Politique Vieillir et vivre ensemble. Chez soi, dans sa communauté, au Québec (2012-2017).
- Adoption du plan d'action régional en Abitibi-Témiscamingue (2012-2015), 2012.
- Plan d'action dans chaque MRC.

# Définition de la maltraitance

- « Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée ».
- Source: Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2002, Plan d'action du ministère de la Famille et des Aînés, 2010 ([mfa.gouv.qc.ca](http://mfa.gouv.qc.ca)).



# Maltraitance et suicide

- Peu de textes explorent la question du lien entre la maltraitance envers les personnes âgées et le suicide.
- Peu importe le type de maltraitance, les conséquences pour la victime ne doivent pas être sous-estimées.
- Isolement, autonégligence.
- Dépression, mort précoce, suicide.

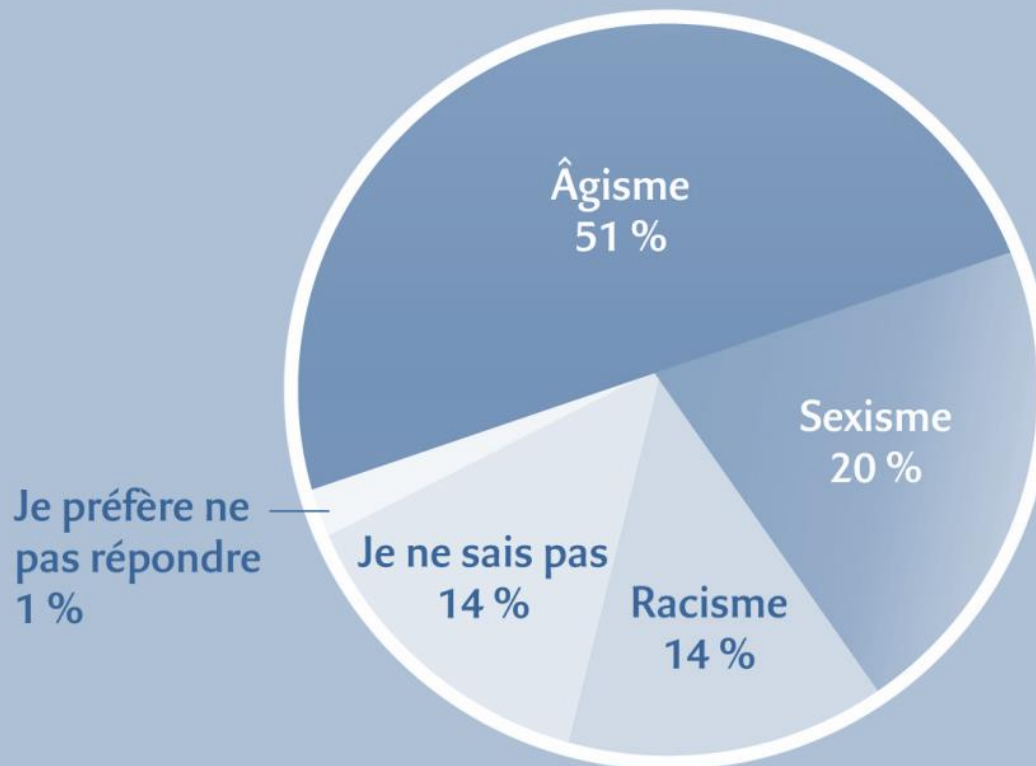
# Maltraitance et âgisme

- L'âgisme est un terreau fertile à l'apparition de situations de maltraitance.
- Des attitudes âgistes peuvent influencer inconsciemment des intervenants et ainsi devenir un frein à la résolution de situation de maltraitance.



# Maltraitance et âgisme

Quel préjugé est le plus toléré au Canada, selon vous?



# Maltraitance et âgisme (suite)

Combattre l'âgisme et valoriser la participation sociale des aînés est une forme de prévention pour contrer la maltraitance et le suicide.

# Promotion prévention

- Des projets de promotion prévention ont lieu dans chaque territoire de MRC sous la responsabilité des CSSS.
- Les tables sectorielles pour personnes âgées ainsi que la Table régionale personnes âgées sont impliquées.
- Journée mondiale pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées (15 juin).

# Formation

- Formation d'environ 280 intervenants des CSSS depuis 2000, 11 formateurs depuis 2011.
- Des formations spécialisées pour les intervenants sont à poursuivre.
- Formation des communautés autochtones à poursuivre.
- Formation en dépistage à déployer auprès d'autres acteurs (notaires, institutions financières, groupes ciblés, etc.).

# Outils de dépistage

- Outils cliniques en dépistage à faire connaître et à utiliser dans les milieux communautaires et dans le secteur privé.
- Peu de professionnels en santé sont formés pour dépister et référer.
- Procédures de dépistage, de signalement et de suivi à valider ou à bonifier.

# Intervention et ressources

- Cheminement des demandes de services à revoir dans les CSSS ainsi qu'avec les partenaires.
- Répondants par CSSS nommés.
- Présence de ressources: Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, comité d'usagers, travailleuses du milieu (Rouyn-Noranda, Abitibi), Sûreté du Québec, etc.



# Développement et amélioration des solutions concertées

- Importance de mieux arrimer les instances de concertation.
- Le partage et les échanges sont souhaités par les partenaires.
- Partenariat à améliorer ou à développer (institutions financières, clientèle autochtone ou anglophone, pharmaciens, médecins, etc.).
- Tables multisectorielles dans 5 CSSS sur 5.

# Conclusion

Ensemble, en tant que citoyennes, citoyens et partenaires, nous sommes interpellés pour contribuer à diminuer la maltraitance envers les personnes âgées. Les aînés, une force vive dans nos communautés.